



COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE

Rapport d'activité 2018

Compte rendu des actions menées en 2018

❖ **Relance du projet « recyclage »** : devenir de nos « aéronefs » (tissus de parapente, delta, kite, cerf-volant, parachute de secours...) lorsqu'ils deviennent des déchets.

Fin 2017, alors que le recycleur avec lequel nous étions en discussion depuis deux ans ne semblait plus motivé pour lancer des tests ou explorer des solutions techniques de recyclage (le gisement potentiel de matériel à recycler étant trop faible au regard de son modèle économique) de **nouveaux acteurs français** (fabricant, industriels) ont contacté la FFVL et ont permis la relance de ce projet.

Les industriels impliqués aujourd'hui, implantés dans les Alpes françaises, sont conscients du marché « de niche » que représentent ces tissus. Le groupement, qui s'est donné le nom de **Re'Fly**, vise un recyclage par création de produits neufs dans le domaine du vol libre (à élargir peut-être à d'autres sports). Ainsi, Sup'Air et Cycl-add ont financé en 2018 des tests (broyage, compression, injection), avec une aide de l'ADEME (programme Innov'r Auvergne Rhône-Alpes), et étudient la faisabilité de fabriquer des pièces pour des sellettes de parapente. Porcher Sports et la FFVL, toujours engagés dans ce projet, ont contribué, en amont, à la collecte des voiles et tissus et accompagnent le projet (soutien technique, logistique, compétences, connaissance du marché, communication, etc.).

Nous avons rencontré la **fédération allemande de vol libre (DHV)** qui souhaite s'impliquer dans le projet Re'Fly, ainsi que la fédération suisse, également intéressée.

❖ **Travaux** et échanges avec la **Mission Sport & Développement Durable (ministère des Sports)**. La FFVL fait partie du **club Sport & Développement Durable des fédérations sportives et ligues professionnelles**, et participe aux rencontres et travaux du club, ce qui favorise le partage d'expériences et la représentation du vol libre dans les instances nationales.

Perspectives 2019

Poursuite des actions en cours, dans un contexte de **restriction budgétaire** (désengagement financier du ministère des Sports). Réflexion sur la mise en place de la charte des 15 engagements éco-responsables des organisateurs d'évènements et d'un guide pour les clubs et organisateurs d'évènements. Recherche de financements.

Pour la commission

Raphaël ACHER, Michel APPRIOU, Nicolas BULTEAU, Franck IZOARD, Dominique JEAN, Thomas SÉNAC, Émilie SCIANDRA

Sonia Ouldali

Présidente de la commission Développement durable